CONSEIL DE QUARTIER
Saint-Sacrement

PROCÈS-VERBAL

Cinquième assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 5 septembre 2017, à 19 h, au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Antoine Boivin-Paquet	Président
M. Yvan Lajoie	Secrétaire
Mme Marie-Christine Boulanger	Vice-présidente
M. Kevin Bouchard	Administrateur
Mme Danièle Grondines	Administratrice
M. Denis Jean	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement

ABSENCE :

M. Gabriel Clairet	Trésorier
M. Michel Jutras	Administrateur

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
Mme Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 7 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

17-05-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
17-05-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
17-05-03	Nomination de membres cooptés	19 h 05
17-05-04	Adoption et suivi du procès-verbal, du 6 juin	19 h 10
17-05-05	Première période de questions et commentaires du public	19 h 15
17-05-06	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 25
	➢ Réseau des bénévoles et bibliothèque du quartier	
	➢ Plan d'action du conseil de quartier	
	➢ Comité mobilité durable et plan local de mobilité durable	
	➢ PPU Pôle Belvédère et Comité de zonage	
	➢ Page Facebook du conseil de quartier et blogue « Saint-Sacrement illustré »	
17-05-07	Période du conseiller municipal	20 h 00
17-05-08	Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 15
17-05-09	Trésorerie	20 h 30
	➢ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➢ Autres dépenses et paiements à autoriser : paiement registraire	
	➢ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
17-05-10	Information et correspondance	20 h 45
17-05-11	Divers	21 h 00
	➢ Calendrier 2017-2018	
	➢ Rencontre de concertation RTC	
17-05-12	Levée de l'assemblée	21 h 15

Procès-verbal

17-05-01 Ouverture de l'assemblée

M. Antoine Boivin-Paquet, président, ouvre la réunion, qui a le quorum à 19 h.

17-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un point à *Suivi des dossiers*, *Réseau des bénévoles et bibliothèque du quartier*. Ajout d'un point dans *Divers*, *Rencontre de concertation RTC*.

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17-05-03 Nomination de membres cooptés

Aucune candidature n'a été déposée.

17-05-04 Adoption et suivis du procès-verbal du 6 juin 2017

Un ajout est demandé au point 17-04-02. Mme Marie-Christine Boulanger voudrait que la raison de son objection à l'ajout du point : *Nomination des membres cooptés,* à l'ordre du jour, soit mentionné. Elle rappelle que la cooptation se fait généralement avant les élections pour laisser la possibilité aux nouveaux membres de se présenter à des postes (sauf à la présidence), s'ils le désirent. C'est habituellement la façon de faire. Ce motif n'a pas été retenu.

Concernant la résolution 17-CA-14, Mme Marie-Christine Boulanger mentionne qu'il faudrait ajouter que la nomination de M. Yvan Lajoie, comme secrétaire du Conseil, a été faite en son absence, et qu'il a accepté cette nomination, par la suite.

Mme Anne Pelletier se chargera d'apporter les modifications demandées au procès-verbal.

SUR PROPOSITION de M. Antoine Boivin-Paquet, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal, tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Suivis du procès-verbal
M. Yvan Lajoie souhaiterait que le rôle du secrétaire soit mieux défini, notamment en regard de la bibliothèque de quartier. Une rencontre est à prévoir entre MM. Antoine Boivin-Paquet, Yvan Lajoie et Roger Boileau.
M. Kevin Bouchard voudrait revenir sur les règles de fonctionnement des réunions du Conseil. M. Jean rappelle qu'il serait plus particulièrement important de respecter les sujets et les temps inscrits à l'ordre du jour. Il faudrait en outre baliser le droit et le temps de parole accordé à chacun, afin d'éviter les dérives possibles. Une personne devrait être responsable de cet exercice. M. Kevin Bouchard en accepte la charge pour la présente assemblée.

17-05-0! Première période de questions et commentaires du public
Aucune question n'est formulée.

17-05-0(Suivi des dossiers et projets en cours

- **Comités Réseau des bénévoles et bibliothèque du quartier**
  Afin d'assurer la continuité de ces deux comités, M. Roger Boileau, qui en a assuré la direction jusqu'à maintenant, souhaiterait que le Conseil de quartier en formalise l'existence et lui alloue un budget de fonctionnement.

RÉSOLUTION 17-CA-22
Concernant la création des comités Réseau de bénévoles et Bibliothèque du quartier et l'allocation d'un budget de 100 $

SUR PROPOSITION de Mme Marie-Christine Boulanger, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Sacrement procède à la création des comités Réseau des bénévoles et Bibliothèque de quartier, dont les responsables seront respectivement, en 2017, Mme Geneviève Boivin et M. Roger Boileau. De plus, un budget annuel de fonctionnement de 100 $ est alloué au comité Bibliothèque de quartier à des fins de reproduction de documents et d'achat de fournitures. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Antoine Boivin-Paquet demeure le représentant désigné par le conseil pour les deux comités.

- **Plan d'action du conseil de quartier**
  Mme Danièle Grondines avait transmis le plan d'action pour en discuter. Comme elle n'a pu assister à la dernière assemblée, Mme Grondines transmettra aux membres une mise à jour du plan d'action afin que chacun des membres lui indiquent leurs domaines d'intérêts. Ce point est reporté à la prochaine assemblée.

  M. Denis Jean se propose comme administrateur de la page *Facebook* du Conseil de quartier, et ce, en remplacement de M. Hugo Desrosiers, qui n'est plus membre du Conseil. Il contactera M. Desrosiers à ce sujet.

- **Mémoire des conseils de quartier et mémoire du Comité de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement sur la consultation concernant le transport en commun.**

  Dans le cadre de la consultation publique de la Ville de Québec sur le *Plan de mobilité durable*, Mme Marie-Christine Boulanger a demandé à Mme Johanne Elsener de convoquer une rencontre avec les autres conseils de quartier pour évaluer la pertinence de présenter un mémoire conjoint (numéro 61) par l'ensemble des conseils de quartier. 16 personnes ont assisté à la rencontre de démarrage, en juillet, et 4 personnes ont participé à la rédaction d'un mémoire, soit Mme Johanne Elsener (Pointe de Sainte-Foy), M. Raymond Poirier (Limoilou), M. Carl Maltais (Pointe de Sainte-Foy). (

  Le <u>mémoire</u> (no 61) met l'accent sur la santé publique et les enjeux économiques et présente la vision globale des conseils de quartier présents lors de la rencontre de juillet. Ce mémoire a été approuvé par 19 conseils de quartier, dont celui de Saint-Sacrement. Douze conseils de quartier ont, par ailleurs, déposé des mémoires indépendants. Le Conseil de quartier Saint-Sacrement s'est abstenu d'en déposer un, puisque le comité sur la mobilité durable avait déjà déposé un document substantiel.

  Le <u>mémoire</u> (no 96) du comité de mobilité durable Saint-Sacrement, quant à lui, soulevait plusieurs points au sujet du

quartier Saint-Sacrement : on y mentionne que c'est un lieu de passage obligé, dont la Ville de Québec doit tenir compte dans sa politique de mobilité durable. En effet, 60% du transit quotidien vers la Haute-Ville se fait par le quartier Saint-Sacrement. Il y aurait, par conséquent, beaucoup de choses à améliorer. Le mémoire a, notamment, relancé la proposition, datant de 2004, d'un tramway électrique alimenté par le sous-sol sur le boulevard René-Lévesque. (cette technologie n'était pas disponible en 2004). Les autres solutions à envisager en complément, pour réduire la congestion, sont, par exemple, le chrono-aménagement, c'est-à-dire l'étalement des heures d'ouverture des commerces et des bureaux, ainsi que les parcs-relais avec des services de proximité, au lieu de simples parc-o-bus. Mme Boulanger rappelle aux membres qu'elle leur a transmis un «PowerPoint» sur le sujet, en août dernier. Concernant le sondage en ligne, lancé par la Ville, plus de 10 000 personnes ont répondu, ce qui témoigne du grand intérêt que les gens portent à ce sujet.

MM. Kevin Bouchard et Antoine Boivin-Paquet félicitent les auteurs du mémoire. En pleine période estivale, le travail était colossal.

Concernant le comité *Mobilité durable*, Mme Boulanger rappelle que le comité avait été formé lors de l'assemblée du 23 mars 2015 avec, pour mandat, l'établissement d'un plan de mobilité durable pour le quartier. Ce mandat ayant été mené à terme, plusieurs personnes mentionnent que le comité pourrait poursuivre ses activités, mais sans relever du Conseil de quartier. S'ensuivent une discussion sur les besoins et les règles de fonctionnement des comités relevant du Conseil de quartier, ainsi qu'une proposition.

Mme Marie-Christine Boulanger souligne cependant qu'il est essentiel que des liens de communications et de collaborations soient maintenus entre les deux comités. En effet, les problématiques soulevées par les membres se révèlent étroitement reliées. Il faut, par conséquent, assurer une fluidité dans les échanges d'informations.

RÉSOLUTION 17-CA-23

Concernant la dissolution du comité Mobilité durable, créé le 23 mars 2015 (résolution 15-CA-17)

SUR PROPOSITION de M. Kevin Bouchard, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Denis Jean, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier mette un terme au comité de Mobilité durable, puisque tous les objectifs du comité ont été atteints. Le Conseil remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré au sein de ce comité, au cours des trois dernières années. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **PPU Pôle Belvédère et Comité de zonage**

M. Antoine Boivin-Paquet laisse la parole à M. Yvon Bussières qui pourra expliquer les derniers développements dans ce dossier. Selon M. Bussières, il n'y aura pas de suivi à proprement parler du PPU Pôle Belvédère avant les prochaines élections. Mais il y a quand même des annonces qui ont été faites récemment, comme la conservation de la maison Ross, qui sera relocalisée sur un terrain récemment acquis par la Ville de Québec, à la Cité Verte. Le sous-sol de la maison servira de lieu d'entreposage pour les jardins communautaires.

D'autres travaux, dans le périmètre du PPU, sont également amorcés ou en voie de l'être, notamment au coin des rues Belvédère / René-Lévesque et Chemin Ste-Foy / Parc-des-Braves. Éventuellement, le supermarché Loblaws (et non plus IGA), au coin des rues Chemin Sainte-Foy et Ernest-Gagnon est appelé à des changements. Mme Danièle Grondines se demande ce qu'il arrivera alors du Provigo Mario Goulet, au coin de Belvédère. M. Bussières rappelle que le PPU prévoit une densification du secteur, et donc, une augmentation de la clientèle, mais comme cela sera étalé dans le temps, il est difficile d'en évaluer les impacts.

Le PPU inclut également l'église du Très-Saint-Sacrement, avec un projet de parvis et de mise en valeur de l'ensemble des lieux. Mais beaucoup de travaux de consolidation de l'édifice doivent d'abord être entrepris, à la suite de l'effondrement d'une partie de la façade ouest, et il faudra sécuriser les lieux pour l'hiver. Cela

exigera encore un mois et demi de travaux. Entre-temps, les fidèles auront accès à d'autres églises. Par ailleurs, un comité de transition étudie actuellement la possibilité de regrouper les paroisses de Saint-Michel-de-Sillery, de Saint-Charles-Garnier et de Saint-Sacrement. M. Denis Jean fait remarquer que les comptoirs alimentaires et vestimentaires, qui ont été relocalisés, ne remplissent plus leur mission auprès de la clientèle du quartier.

Mme Marie-Christine Boulanger voudrait savoir où se classe l'église du Très-Saint-Sacrement dans la nouvelle politique sur le patrimoine. L'église étant dans la deuxième catégorie, elle n'est pas admissible aux subventions, précise M. Bussières.

Quant au développement et à la vocation immobilière ou non du terrain du diocèse, il faut les voir dans une perspective à long terme, de l'ordre d'une décennie ou deux.

En terminant, M. Bussières mentionne que le développement du pôle Belvédère ne sera pas sans répercussions sur les parcours du Réseau de transport de la Capitale (RTC), qui vont tendre à inclure le secteur Belvédère dans les pôles déjà desservis de l'Université Laval et du Cégep Garneau.

- **Page Facebook du conseil de quartier et blogue « Saint-Sacrement illustré »**
  M. Michel Jutras est absent de l'assemblée, mais il a transmis quelques informations sur le sujet. La démarche auprès de M. Habib Saidi, professeur en histoire à l'Université Laval, et auprès d'*Accès Savoirs,* n'a donné aucun résultat, malgré le temps qu'il y a consacré, la rencontre de 90 minutes avec les étudiants, la visite guidée du quartier, à la fin du mois de mars, ainsi que la bonne volonté de Mme Anaïs Pellerin, d'*Accès Savoirs*. Il faudrait donc envisager que le Conseil accorde directement un contrat de recherche à un chercheur ou à un historien, jusqu'à hauteur de la subvention de 2 000 $, du projet *Initiative*. Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

  Par ailleurs, deux nouveaux articles paraîtront prochainement sur le blogue, soit le cottage Ross, au début d'octobre, et sur la villa Rosewood, ancien domaine Bel-Vue, au début de novembre.

17-05-07 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussières a transmis aux membres du Conseil les documents mentionnés dans le dernier procès-verbal. Il rappelle que le quartier a fait un effort de densification important, puisque la croissance de population, de part et d'autre de l'église du Très-Saint-Sacrement, est de près de 20%, alors qu'elle est de l'ordre de 3%, dans l'ensemble de la Ville. L'autre caractéristique du quartier est qu'il compte 46% d'aînés, par rapport à 20% dans la Ville de Québec.

Lors de la rencontre annuelle du conseiller, du 31 mai dernier, il a surtout été question de circulation routière, de transport en commun et du vieillissement de la population, trois thèmes qui reviennent constamment dans les préoccupations du quartier.

Concernant les autres annonces, mentionnons que la Ville a accordé au YWCA un contrat de surveillance de la piscine. Une subvention de 1400 $ a été aussi accordée à l'événement *Saint-Sacrement en fête,* qui a eu lieu, le 26 août. M. Bussières félicite les Loisirs Saint-Sacrement, les gens d'affaires et les partenaires financiers, comme la Caisse populaire Desjardins, qui font de cette journée une réussite, année après année.

Lors de l'événement, le Cégep Garneau tenait un kiosque pour présenter une étude réalisée par des étudiants en techniques policières du Cégep, en collaboration avec le Service de police de la Ville de Québec. Le document, intitulé *Portrait sociologique des personnes aînées du quartier Saint-Sacrement,* sera transmis aux membres du Conseil par M. Bussières.

Les travaux de modification de la partie Est du parc Saint-Sacrement sont amorcés. M. Bussières remet aux membres le plan d'aménagement ainsi que des illustrations des modules qui seront installés.

M. Bussières mentionne que, cette semaine, aura lieu l'ouverture officielle du YWCA et, le 9 septembre prochain, ce sera au tour de l'événement *Portes ouvertes*. En réponse aux préoccupations de Mme Danièle Grondines, M. Bussières mentionne que des traverses

piétonnes protégées ont été aménagées près du YWCA, ainsi que sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys.

M. Bussières rappelle qu'il faut s'inscrire pour pouvoir assister, les 11 et 12 septembre prochains, au sommet international ayant pour thème *La mobilité durable : entre l'évolution et la révolution*.

Le 6 ou le 8 septembre prochain, un nouveau circuit d'autobus va relier le Cégep Garneau à l'Université Laval. Il y aura également un autre circuit 800, qui établira un lien est-ouest. La détermination des arrêts, déjà très nombreux, devrait être revue. Bien que les documents mentionnés par M. Bussières ne soient pas très détaillés, Mme Grondines apprécierait en obtenir une copie.

L'affichage lumineux pour diminuer la vitesse de 50 à 30 km/h, sur le Chemin Sainte-Foy, à certaines heures, dans le secteur de l'école, est en place. M. Bouchard déplore que la nouvelle signalisation ne soit pas annoncée à l'avance, sur le Chemin Ste-Foy. Néanmoins, il a pu constater qu'il y avait eu amélioration.

M. Bussières rappelle que la réduction de la vitesse automobile ou le prolongement de la durée des stationnements sur rue pourraient être justifiés dans d'autres secteurs. Les demandes en ce sens doivent être faites auprès de la Ville par les organismes et les personnes qui le désirent.

17-05-08 Deuxième période de questions et commentaires du public

M. Paul MacKay a fait des demandes auprès de plusieurs conseils de quartier et auprès de la Ville de Québec au sujet de la sécurité des piétons lors des travaux routiers. Toutefois, il rapporte que le chantier d'enfouissement de fils sur le boulevard René-Lévesque est on ne peut plus déficient à ce sujet. Il y a très peu de signalisation et aucune barrière de protection. Il existe un écart considérable entre ce qui est inscrit au Guide pratique d'accessibilité universelle de la Ville de Québec, publié en 2010, et ce qui se passe sur le terrain. M. MacKay a déposé une plainte à la Ville, le 20 juillet, en demandant un numéro de dossier, comme le recommandait M. Bussières. Deux semaines plus tard, n'ayant pas eu de réponse, il a communiqué avec la Ville à plusieurs reprises. On l'a renvoyé d'un responsable à un autre, sans que rien ne change.

Le Conseil de quartier de Montcalm a également constaté le manque de sécurité sur le chantier. M. Bussières a été contacté par différents citoyens sur le même sujet. Il rappelle qu'une requête a été déposée auprès de la Ville, que l'administration est bien au fait de la situation et que les devis de la Ville seront éventuellement modifiés, mais que cela prendra du temps.

Mme Anne Pelletier mentionne qu'à d'autres endroits, les contracteurs réussissent à assurer la sécurité des piétons. Elle mentionne également qu'elle est désolée des délais occasionnés dans le traitement de la requête de M. MacKay, compte tenu de la déclaration de service dont s'est dotée la Ville concernant le service à la clientèle.

Mme Danièle Grondines rappelle que la résolution 17-CA-07 avait été adoptée par le Conseil, en février dernier, concernant la bonification des façons de faire de la Ville pour assurer la sécurité des piétons lors de travaux publics effectués par des entrepreneurs. M. Antoine Boivin-Paquet fait lecture de la résolution en question. Étant donné qu'aucun suivi n'a été fait sur cette résolution, Mme Anne Pelletier se charge de faire un rappel auprès de M. Daniel Lessard, directeur du Service d'ingénierie, à qui la résolution avait été transmise. Un point de suivi à ce sujet sera inscrit à la prochaine assemblée

17-05-09 Trésorerie

- **Paiement du secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 17-CA-23
Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 5 septembre 2017

SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 85 $ pour la rédaction du compte-rendu du 5 septembre 2017, et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de Mme Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Autres dépenses et paiements à autoriser

RÉSOLUTION 17-CA-24

Concernant le paiement de 250 $ plus taxes pour le renouvellement de l'adhésion au site MonMoncalm.com

SUR PROPOSITION DE Mme Danièle Grondines, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 287 $ pour le renouvellement de l'adhésion au site MonMoncalm.com. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 17-CA-24
Concernant le paiement de 34 $ pour le renouvellement de l'inscription au Registraire des entreprises du Québec

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Denis Jean, IL EST RÉSOLU de payer 34 $ pour le renouvellement de l'inscription au Registraire des entreprises du Québec. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**
  Le solde du compte courant est de 967,52 $, celui du projet *Initiative* est de 2007 $, et celui du comité Mobilité durable, de 511 $.

  Mme Anne Pelletier rappelle que tout solde d'une subvention, excédant 50 $, doit être remboursé à la Ville, à moins qu'on puisse démontrer que ce solde provient d'une commandite.

  En ce qui concerne le solde affecté à la mobilité durable, il est composé exclusivement de commandites, puisque l'une des factures payées correspondait au montant exact de la subvention reçue. Le comité ayant été dissous, le solde devra être affecté à des projets en lien avec la mobilité durable.

17-05-1(Information et correspondance

17-05-1: Divers

- **Calendrier 2017-2018**
  Les assemblées auront lieu, à moins d'avis contraire, le premier mardi de chaque mois. Mme Jocelyne Séguin, qui avait une contrainte, pourra se libérer.

Une seule modification est apportée au calendrier déjà transmis, à savoir le mardi 16 janvier 2018, au lieu du 9 janvier. À moins d'indications contraires, les rencontres auront lieu au Centre des loisirs Saint-Sacrement (CLSS), 1360, boulevard de l'Entente.

Le calendrier est donc le suivant :
10 octobre 2017, lieu à confirmer
7 novembre 2017, CLSS
5 décembre 2017, CLSS
16 janvier 2018, CLSS
6 février 2018, CLSS
6 mars 2018, CLSS
3 avril 2018 (Assemblée générale annuelle), lieu à confirmer
1 mai 2018, CLSS
5 juin 2018, lieu à confirmer

- **Rencontre de concertation du RTC**
  Dans le cadre de la consultation du Réseau de transport de la Capitale (RTC), la rencontre concernant la Cité-Limoilou a eu lieu la semaine dernière. Par contre, précise Mme Marie-Christine Boulanger, la rencontre concernant Sainte-Foy / Sillery / Cap Rouge, aura lieu ce samedi, au pavillon Desjardins de l'Université Laval, à 10 h.

17-05-1: Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 15.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé	Signé
M. Antoine Boivin-Paquet Président	M. Yvan Lajoie Secrétaire